



REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA X^{ème} CNUCED Bangkok (Thaïlande), les 10 et 11 février 2000

Organisée par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale thaïlandaise
en coopération avec le Secrétariat de la CNUCED



NOTE D'INFORMATION POUR LES DELEGUES

Table des matières

Paragraphe

Dates et lieu de la Réunion	1-4
Salles de réunion et bureaux	5
Inscription et badges d'identification	6-8
Formalités d'entrée en Thaïlande	9-17
Effets personnels et autres articles	18
Vaccinations	19-20
Climat et vêtements	21
Monnaie	22-23
Courant électrique	26
Hébergement	27-31
Arrivée en Thaïlande	32-35
Transports locaux	36-39
Services postaux, téléphone, télégraphe, télex et télécopie	40-41
Central dactylographique pour les délégués	42
Restauration	43-44
Services médicaux	45
Voyages	46-47
Bureau de presse	48
Réception officielle	49
Comité d'organisation parlementaire	50-51
Demandes d'informations complémentaires	52

Dates et lieu de la Réunion

1. La Réunion parlementaire à l'occasion de la X^{ème} CNUCED se tiendra les 10 et 11 février 2000 au Centre de conférence des Nations Unies (CCNU) situé au Siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies (CESAP) à Bangkok.

2. L'adresse du Secrétariat de la CESAP est la suivante :

Economic and Social Commission for Asia and the Pacific/
The United Nations Building
Rajdamnern Nok Avenue
Bangkok 10200, Thaïlande
Tél.: +662 2881234
Fax: +662 2881000

3. Les locaux du CCNU disposent d'une salle des séances plénières, de salles de commission, de salles de réunion de taille moyenne, de petites salles et d'une salle pour les conférences de presse. Toutes les réunions officielles se tiendront au Centre de conférence.

4. La Cérémonie inaugurale se tiendra à 9 heures, le jeudi 10 février 2000, dans la salle de conférence 3 où se dérouleront également toutes les séances de travail. Il est prévu que ces dernières se tiennent de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, le jeudi 10 février, et de 10 heures à 12 heures, le vendredi 11 février 2000.

Salles de réunion et bureaux

5. Les salles de réunion et bureaux seront attribués comme suit au CCNU pendant la Réunion parlementaire :

Activité	Date	Venue
Inscription	9 - 10 février	Bureau d'inscription, rez-de-chaussée
Comité préparatoire (à huis clos)	9 février	MR-F (niveau 1)
Cérémonie inaugurale	10 février	CR-1 (niveau2) ou CR-3 (niveau1)
Plénière	10 - 11 février	CR-1 (niveau2) ou CR-3 (niveau1)
Comité de rédaction (à huis clos)	10 février	MR-F (niveau1)
Réception	10 février	A confirmer par l'Assemblée nationale thaïlandaise
Clôture de la réunion	11 février	CR-1 (niveau2) ou CR-3 (niveau1)
Espace de travail des Délégués	10 - 11 février	Espace près de CR-2 (niveau2)
Conférences de presse	9 - 11 février	Théâtre Suite de la Presse
Bureaux	8 - 11 février	Suite du Bureau exécutif Suite du Bureau de la Présidence

Inscription et badges d'identification

6. Les Groupes nationaux de l'Union, les membres associés et les observateurs sont priés de bien vouloir communiquer les noms de leurs délégués, ainsi que les autres renseignements concernant leurs délégations, **au plus tard le 15 décembre 1999**, en utilisant le formulaire d'inscription ci-joint et en l'envoyant aux deux adresses suivantes :

Thai National Assembly
Inter-Parliamentary Organization Division
Secretariat of the House of Representatives
U-Thong Nai Road, Bangkok 10300, Thaïlande
Fax: +662 3573154, 357 3176
E-mail: ipo1@parliament.go.th

Union interparlementaire
Place du Petit-Saconnex
Case postale 438
CH-1211 Genève 19, Suisse
Fax: +4122 9194160, 7333141
E-mail: postbox@mail.ipu.org

Toute modification concernant la liste des participants doit également être envoyée à ces deux adresses.

7. Les délégués sont priés de s'inscrire et d'obtenir des badges d'identification en s'adressant au Bureau d'inscription situé au rez-de-chaussée du CCNU entre 9 et 20 heures le mercredi 9 février 2000. Il sera également possible de s'inscrire le jeudi 10 février entre 8 et 17 heures.

8. Pour des raisons de sécurité et de facilité d'identification, tous les délégués sont priés de bien vouloir porter leur badge à toute heure pendant la Réunion, ainsi qu'aux réceptions et dans l'enceinte des Nations Unies.

Formalités d'entrée en Thaïlande

9. Tous les délégués et personnes accompagnantes doivent solliciter auprès des représentations diplomatiques ou missions consulaires thaïlandaises des visas d'entrée en Thaïlande, soit au point de départ de leur voyage, soit une fois en route vers la Thaïlande.

10. Il est probable que les parlementaires participant à la Réunion se rendront à Bangkok en tant que membres de leur délégation nationale à la X^{ème} CNUCED et que les questions de visas seront donc réglées bien à l'avance par les voies officielles et le Secrétariat de la Conférence.

11. Si un Groupe national, un membre associé ou un observateur de l'Union interparlementaire décide d'envoyer ses représentants uniquement à la Réunion parlementaire (à savoir, en marge de sa délégation officielle à la X^{ème} CNUCED), il devra en informer l'Assemblée nationale thaïlandaise. Dans ce cas, des dispositions seront prises pour que des visas soient délivrés gratuitement aux membres de telles délégations.

12. Les autorités thaïlandaises envisagent d'accorder aux représentants gouvernementaux participant à la X^{ème} CNUCED une dérogation spéciale à l'obligation d'obtenir un visa. Si les mêmes dispositions étaient applicables aux participants à la Réunion parlementaire, les Groupes nationaux, les membres associés et les observateurs de l'Union interparlementaire seraient informés en temps utile.

13. Les ressortissants des 58 pays dont le nom figure ci-dessous peuvent séjourner dans le Royaume de Thaïlande pour une période maximum de 30 jours sans visa. Toutefois, s'ils prévoient que la durée de leur séjour dépassera les 30 jours, ils sont tenus d'obtenir à l'avance un visa en bonne et due forme auprès des représentations diplomatiques ou missions consulaires thaïlandaises de leurs pays respectifs :

Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Brunéi Darussalam, Canada, Chili, Chine, Danemark, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Koweït, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Portugal, Qatar, République de Corée, Royaume-Uni, Samoa, Sénégal, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Vanuatu et Yémen.

14. Les ressortissants des 97 pays dont le nom figure ci-dessous peuvent recevoir, à leur arrivée à l'Aéroport international de Bangkok, une autorisation de séjour pour une période de 15 jours délivrée par les autorités thaïlandaises sous réserve qu'un certain nombre de conditions soient remplies :

Albanie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Barbade, Bélarus, Belize, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, Dominique, Équateur, Estonie, Ethiopie, Fédération de Russie, Gabon, Gambie, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Îles Salomon, Jamaïque, Kazakhstan, Kiribati, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Monaco, Nauru, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, République centrafricaine, République de Moldova, République dominicaine, République du Congo, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Ruanda, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-Grenadines, Saint-Siège, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Somalie, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Zambie et Zimbabwe.

Les conditions sont les suivantes :

- (a) Le voyageur doit être en possession d'un passeport en cours de validité ou d'un document de voyage adéquat reconnu par la Thaïlande;
- (b) doit être en possession d'un billet d'avion valable pour un voyage de retour à effectuer sous 15 jours;
- (c) être muni de deux photos taille passeport et verser un droit de visa de 300 bahts.

15. Les délégués de pays autres que ceux mentionnés ci-dessus sont priés de se renseigner sur les visas d'entrée auprès des représentations diplomatiques ou des missions consulaires thaïlandaises, à leur point de départ ou en route, avant de pénétrer dans le Royaume de Thaïlande.

16. Les détenteurs de laissez-passer des Nations Unies sont exemptés du visa obligatoire pour des séjours ne dépassant pas 15 jours.

17. Dans tous les cas, il est rappelé aux délégués que le visa transitoire accordé à l'arrivée ne saurait être prolongé.

Effets personnels et autres articles

18. Les participants peuvent apporter leurs effets personnels en Thaïlande sans acquitter de droits de douane. Ces effets personnels comprennent vêtements, chaussures, articles de toilette, appareils photos, caméscopes, ordinateurs portables ainsi que le petit matériel de bureau, le cas échéant.

Vaccinations

19. Aucun certificat international de vaccination n'est exigé pour entrer en Thaïlande. La seule exigence en matière de vaccin est un certificat de vaccination contre la fièvre jaune pour les voyageurs se présentant en Thaïlande moins de six jours après avoir quitté un pays infecté. Il est conseillé aux visiteurs qui ont transité par des zones infectées ou qui y ont débarqué de se faire vacciner contre la maladie avant d'entrer en Thaïlande. La réglementation du Ministère de la santé publique exige des personnes venant des pays figurant ci-dessous (ou qui y ont transité) qu'elles fournissent un Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune. Les ressortissants des pays ci-dessous qui n'arrivent pas de ces pays ou qui n'y ont pas transité doivent apporter la preuve concrète de ce que leur domicile ne se trouve pas dans une région infectée afin d'éviter tout contrôle intempestif. Les pays/territoires qui sont infectés par la fièvre jaune sont les suivants:

Angola	Éthiopie	Mali	Rwanda
Bénin	Gabon	Mauritanie	Sao Tomé-et-Principe
Bolivie	Gambie	Niger	Sénégal
Brésil	Ghana	Nigéria	Sierra Leone
Burkina Faso	Guinée	Ouganda	Somalie
Burundi	Guinée-Bissau	Panama	Soudan
Cameroun	Guinée équatoriale	Pérou	Suriname
Colombie	Guyana	République centrafricaine	Tchad
Congo	Guyane française	République démocratique du Congo	Togo
Côte d'Ivoire	Kenya	Congo	Venezuela
Équateur	Libéria	République-Unie de Tanzanie	

20. Le Certificat international de vaccination doit être présenté avec le formulaire de demande de visa, le cas échéant.

Climat et vêtements

21. Le climat de Bangkok est chaud et humide. La température moyenne est de 28 degrés centigrades (83 degrés Fahrenheit). Une tenue tropicale légère est recommandée. Une tenue formelle est de rigueur en Thaïlande dans le milieu des affaires. La salle de conférence où se tiendra la réunion est climatisée et la température y est maintenue entre 21 et 25,5 degrés centigrades (70-78 degrés Fahrenheit).

Monnaie

22. La monnaie de la Thaïlande est le baht (bht) thaïlandais qui circule sous la forme de billets de banque (10, 20, 50, 100, 500 et 1 000) et de pièces (1, 5, 10). Au 1^{er} octobre 1999, le taux de change était de 40,92 bht pour 1 dollar E.-U.

23. Les délégués peuvent apporter en Thaïlande des quantités illimitées de devises étrangères sous la forme de chèques de voyage, chèques, lettres de crédit ou autres instruments bancaires qui peuvent être ensuite convertis en bahts aux taux de change en vigueur.

24. Les délégués pourront être tenus de déclarer, à leur arrivée à l'Aéroport international de Bangkok, les sommes qu'ils ont en leur possession, sous la forme de chèques de voyage ou en liquide.

25. Les principales devises internationales peuvent être échangées dans les banques locales ou dans les hôtels à Bangkok et les cartes de crédit les plus répandues sont acceptées dans l'ensemble du pays. Il

y a au Siège de la CESAP une agence de la Siam Commercial Bank, au premier étage du bâtiment appelé "Service Building" (postes téléphoniques 1313, 1314). Elle est ouverte sans interruption de 9h30 à 15h30 du lundi au vendredi.

Courant électrique

26. La tension est de 220 volts dans l'ensemble de la Thaïlande. Les prises et fiches électriques utilisées sont très diverses. Les voyageurs munis de rasoirs, magnétophones et autres appareils électriques doivent prévoir un jeu d'adaptateurs. De nombreux hôtels mettent à la disposition de leur clientèle des transformateurs en 110 volts.

Hébergement

27. La plupart des parlementaires participant à la Réunion viendront à Bangkok dans le cadre de leur délégation nationale à la X^{ème} CNUCED et la question de leur hébergement sera résolue par leurs autorités et par l'intermédiaire du Secrétariat de la Conférence. Les parlementaires venant à Bangkok spécialement pour la Réunion parlementaire (c'est-à-dire en marge de leurs délégations officielles respectives à la X^{ème} CNUCED) peuvent être logés dans les hôtels spécialement recommandés pour les participants à la Réunion parlementaire.

28. Les hôtels ci-après, situés aux alentours de la CESAP et du Centre national de Congrès Queen Sirikit offrent des tarifs spéciaux et sont recommandés par l'Assemblée nationale thaïlandaise aux participants à la Réunion parlementaire à l'occasion de la X^{ème} CNUCED :

HOTEL	PRIX CHAMBRE		OBSERVATIONS
	Bht	\$E.-U.	
The Dusit Thani *****			Site web: http://www.dusit.com
Supérieure (indiv. /double)		90	
Suite Landmark (indiv. /double)		150	
Suite Thai Heritage lit supplémentaire		250 48	
Siam City Hotel and Resorts ****			Site web: http://www.siamhotels.com
Standard (indiv.)	1 900		
Standard (double)	2 100		

Note :

- Sur tous ces tarifs s'appliquent une taxe de 10% pour le service et 7% de TVA.
- Tous les tarifs s'entendent pour une chambre occupée par 2 personnes
- Tous les tarifs comprennent un petit-déjeuner américain complet.

29. Il relève de la responsabilité de chaque délégation de fournir à l'Assemblée nationale thaïlandaise les informations concernant ses choix en matière de logement, y compris le nombre de chambres requises. Les formulaires de réservation de chambres d'hôtel dûment complétés doivent être retournés à l'Assemblée nationale thaïlandaise le 15 décembre 1999 au plus tard. Etant donné la forte demande de chambres d'hôtels attendue à Bangkok à l'occasion de la X^{ème} CNUCED, il est vivement recommandé de faire les réservations de chambres d'hôtel, par le biais des formulaires de réservation ci-joints, dès réception de la présente note d'information.

30. Les délégués prendront à leur charge leurs frais d'hôtel. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, visiter le site web des différents hôtels avant de faire leur choix.

31. Si les participants souhaitent se loger dans d'autres hôtels recommandés pour la X^{ème} CNUCED à Bangkok, ils peuvent faire leur choix parmi les 26 hôtels dont la liste apparaît ci-dessous. Toutefois, ces réservations doivent être effectuées directement par le biais du Bureau de coordination de l'hébergement du Centre national de Congrès Queen Sirikit et copie de ces informations doit être envoyée à l'Assemblée nationale de Thaïlande.

Hôtels recommandés pour la Xème CNUCED

NOM	CATEGORIE DE CHAMBRE	PRIX EN \$E.U.	CHAMBRES	SUITES
Catégorie "Luxury"				
Dusit Thani	Supérieure double	100	530	*
Hilton International	Supérieure/Deluxe	120/135	338	*
JW Marriott Hotel	Deluxe double	105	435	*
Le Royal Méridien	Deluxe double	120	381	*
The Peninsula Bangkok	Supérieure/Suite	85/120	370	*
Regent Bangkok	Supérieure/Suite	140	356	*
Royal Orchid Sheraton	Supérieure/Suite	128/138	773	*
Shangri-La Hotel	Deluxe double	130	866	*
Sheraton Grande Sukhumvit	Supérieure/Deluxe	125/135	445	*
Sukhothai Bangkok	Supérieure double	139	226	*
Westin Banyan Tree	Suite	125	216	*
Catégorie "De luxe"				
Amari Atrium	Supérieure double	55	577	*
Amari Boulevard	Standard/Supérieure	60/80	315	*
Amari Watergate	Supérieure/Exec	77/93	575	*
Fortune Hotel	Standard	64	406	*
Delta Grand Pacific Hotel	Deluxe/Exec	75/95	390	*
Imperial Queen's Park	Deluxe Double	70	1 400	*
Landmark Bangkok	Supérieure/Deluxe	75/90	415	*
Le Méridien Président	Supérieure	80	758	*
Montien Riverside Hotel	Supérieure/double	62	475	*
Rembrandt Hotel	Supérieure/Deluxe	81/89	407	*
Windsor Suites	Diplomat Suite	50	464	*
Catégorie "Standard"				
Best Western Jade Pavilion	Deluxe double	32	165	*
Imperial Tara	Deluxe double	45	195	*
Tai-Pan Hotel	Deluxe double	55	150	*
Zenith Sukhumvit Hotel	Supérieure double	40	160	*

Adresse du service de réservation hôtelière de la Xème CNUCED :

Xème CNUCED : Hébergement hôtelier
 c/o NCC Queen Sirikit National Convention Center
 60 New RaTchadapisake Rood
 Klongtoey, Bangkok 10110, Thaïlande
 Téléphone : 662 229-3800-1
 Fax: 662 229-3334-6
 E-mail: unctadpco@qsncc.co.th

Arrivée en Thaïlande

32. A leur arrivée à l'Aéroport international de Bangkok, les délégations auront un transport à disposition pour se rendre dans les hôtels recommandés pour les participants à la Réunion parlementaire, ainsi que dans les autres hôtels officiellement recommandés pour la Xème CNUCED.

33. Le personnel au sol de l'aéroport aura pour instruction de faciliter la réception des délégations tant à l'arrivée qu'au départ. L'Assemblée nationale thaïlandaise et le Secrétariat de la Xème CNUCED

choisiront d'un commun accord une zone de l'Aéroport international de Bangkok pour accueillir et aider les participants à la Réunion parlementaire avec les formalités de police des frontières et de douanes.

34. Toutes les délégations hébergées dans les hôtels recommandés pour les participants à la Réunion parlementaire bénéficieront d'un service de navette entre l'aéroport et leurs hôtels respectifs. Pour les participants logés dans d'autres hôtels recommandés pour la X^{ème} CNUCED, un service de navette sera assuré par le Secrétariat de la Xème CNUCED.

35. L'Assemblée nationale thaïlandaise demande à chaque délégation arrivant en groupe de confier le soin de ses bagages à une seule personne, de façon à faciliter l'identification des bagages à l'aérogare.

Transports locaux

36. Un service quotidien de navettes sera assuré pour les liaisons entre le Centre de conférence des Nations Unies et les hôtels recommandés aux participants à la Réunion parlementaire (hôtel Dusit Thani et hôtel Siam City). Des informations sur l'horaire de ce service seront disponibles au CCNU et dans les hôtels. Il est aussi possible d'obtenir des renseignements sur les transports en commun locaux en s'adressant au Bureau d'information du CCNU, ainsi qu'à la réception des hôtels.

37. La possibilité d'organiser un service de navettes entre le Centre national de Conventions Queen Sirikit et le Centre de conférence des Nations Unies est actuellement à l'étude. Les délégués seront tenus informés de la décision finale en temps utile.

38. En plus des transports en commun, les participants peuvent utiliser les taxis urbains, des véhicules privés avec ou sans chauffeur, des mini-bus et des autocars qui peuvent tous être loués à la demande.

39. Il est conseillé aux délégués d'utiliser les taxis agréés de Bangkok, tous équipés de taximètres.

Services postaux, téléphone, télégraphe, télex et télécopie

40. Divers services (poste, téléphone, télégraphe, télex et télécopie) sont disponibles au Bureau des P & T ("Post and Telegraphic Office"), succursale ONU, au rez-de-chaussée du CCNU. Le bureau est ouvert de 8 à 16 heures sans interruption, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.

41. Le courrier destiné aux délégués doit être envoyé au Secrétariat de la Réunion parlementaire à l'occasion de la X^{ème} CNUCED à l'adresse indiquée au paragraphe 2 ou via le site Web de la Réunion parlementaire à l'occasion de la X^{ème} CNUCED. Les délégués recevront notification, en temps utile, de l'adresse du site web de la Réunion parlementaire.

Central dactylographique pour les délégués

42. Deux ordinateurs dotés de claviers anglais et un ordinateur avec clavier français, deux imprimantes et une photocopieuse seront à la disposition des délégués dans un pool dactylographique spécialement organisé pour la durée de la Réunion.

Restauration

43. Boissons et repas sont servis dans la Salle à manger des Délégués (niveau1) au CCNU de 11h30 à 14 heures. En outre, une buvette proposant des sandwiches, pâtisseries, café/thé et des boissons gazeuses se trouve au Salon des Délégués (niveau1) au CCNU. Elle est ouverte de 8 à 16 heures.

44. On peut aussi se restaurer à la cafétéria et à la cantine se trouvant respectivement au 4^{ème} étage et au rez-de-chaussée du "Service Building". Elles sont ouvertes entre 7 et 14 heures.

Services médicaux

45. Le Centre médical situé au quatrième étage du "Service Building" assure en semaine des services médicaux et les premiers soins.. Le médecin de la CESAP est disponible de 7 heures à 15h15. Un rendez-vous doit être demandé en appelant l'Infirmière au poste 1352. Il y aura des services d'ambulance sur place, au cas où un transfert à l'hôpital local serait nécessaire.

Voyages

46. Les bureaux des agences de voyage aérien et de tourisme situés dans le Centre de conférence des Nations Unies aideront les délégués à prendre leurs dispositions pour des voyages locaux ou internationaux, ainsi que pour des excursions en Thaïlande. Les autorités thaïlandaises ont désigné Thai Airways International transporteur officiel de la X^{ème} CNUCED. Il est fortement recommandé de réserver bien à l'avance les excursions avant et après la Conférence, afin d'être sûr d'avoir de la place. Les délégués recevront, en temps utile, des informations sur les possibilités d'excursions en Thaïlande.

47. Il est aussi conseillé aux délégués de veiller à confirmer leur voyage de retour peu après leur arrivée à Bangkok. Pour ce faire, ils peuvent contacter l'agence de voyage située au premier étage du bâtiment du Secrétariat ("Secrétariat Building"), aux postes 2173 et 2174.

Bureau de presse

48. Un Bureau de presse sera installé au Centre de conférence des Nations Unies pour les représentants de la presse, des radios et des télévisions nationales et internationales. Il sera chargé d'organiser les conférences de presse et sera responsable des communiqués de presse. Les journalistes souhaitant couvrir la Réunion doivent être dûment accrédités par le Bureau d'inscription.

Réception officielle

49. Les délégués seront prévenus en temps utile de l'heure et du lieu exacts de la réception officielle offerte par l'Assemblée nationale thaïlandaise le soir du jeudi 10 février 2000.

Comité d'organisation parlementaire

50. Pour veiller à une bonne préparation de la Réunion parlementaire à l'occasion de la X^{ème} CNUCED, l'Assemblée nationale thaïlandaise a mis sur pied un comité d'organisation parlementaire qui travaille en collaboration avec le Secrétariat de l'IPU.

51. La Division des organisations interparlementaires du Secrétariat de la Chambre des Représentants fait fonction de Secrétariat du Comité d'organisation parlementaire.

Demandes d'informations complémentaires

52. Les demandes d'informations complémentaires concernant la Réunion parlementaire à l'occasion de la X^{ème} CNUCED doivent être adressées à :

Mr. Sompol Vanigbandhu
Director, Inter-Parliamentary Organizations Division
Secretariat of the House of Representatives
U-Thong Nai Road
Bangkok 10300
Thaïlande
Tél. : 662 357-3176, 357-3177; 357-3100 ext. 3151, 3152, 3156, 3157
Fax : 662 357-3154, 357-3176, 357-3177
e-mail : ipo1@parliament.go.th



**REUNION PARLEMENTAIRE
A L'OCCASION DE LA X^{ème} CNUCED
Bangkok (Thaïlande), les 10 et 11 février 2000**

Organisée par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale thaïlandaise
en coopération avec le Secrétariat de la CNUCED



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**VEUILLEZ REMPLIR LE PRESENT FORMULAIRE ET LE RETOURNER AUX ADRESSES CI-APRES
LE 15 DECEMBRE 1999 AU PLUS TARD**

The National Assembly of Thailand
Inter-Parliamentary Organization Division
Secretariat of the House of Representatives
U-Thong Nai Road, Bangkok 10300, Thailand
Fax : +662 3573154, 3573176
Courrier électronique : ipo1@parliament.go.th

Union interparlementaire
Place du Petit-Saconnex
Case postale 438
CH-1211 Genève 19, Suisse
Fax : +4122 9194160, 7333141
Courrier électronique : postbox@mail.ipu.org

PAYS / ORGANISATION :

DELEGUE(E)S

Nom (M./Mme)	Titres et fonctions*	Délégué(e) à la X ^{ème} CNUCED (Oui/Non)	Accompagné(e) de

SECRETAIRES ET CONSEILLERS

Nom (M./Mme)	Titres et fonctions*	Délégué(e) à la X ^{ème} CNUCED (Oui/Non)	Accompagné(e) de

*Veuillez indiquer les titres et fonctions au sein du parlement national ainsi qu'à l'Union interparlementaire

Fax/Adresse électronique

Date Signature



**REUNION PARLEMENTAIRE
A L'OCCASION DE LA X^{ème} CNUCED
Bangkok (Thaïlande), les 10 et 11 février 2000**

Organisée par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale thaïlandaise
en coopération avec le Secrétariat de la CNUCED



FORMULAIRE DE RESERVATION DE CHAMBRE D'HOTEL

**VEUILLEZ REMPLIR LE PRESENT FORMULAIRE EN MAJUSCULES ET LE RETOURNER A L'ADRESSE CI-APRÈS
LE 15 DECEMBRE 1999 AU PLUS TARD**

The National Assembly of Thailand
Inter-Parliamentary Organization Division
Secretariat of the House of Representatives
U-Thong Nai Road, Bangkok 10300, Thailand
3154, 3573176, Courrier électronique : ipo1@nao.go.th

Fax : +662 3573154, 3573176, Courrier électronique : ipo1@parliament.go.th

PAYS / ORGANISATION :

Le soussigné,

Nom (M./Mme) Prénom

Adresse:

Code postal Ville Pays

Téléphone Fax Adresse électronique

Souhaite faire les réservations suivantes :

Hôtel: recommandé aux participants à la Réunion parlementaire (Dusit Thani★★★★★ ou Siam City Hotel★★★★)
 recommandé aux délégué(e)s à la X^{ème} CNUCED

1^{er} choix 2^{ème} choix 3^{ème} choix

Veuillez utiliser une ligne par délégué(e). Pour les réservations de plus de 6 chambres, veuillez faire une copie du présent formulaire.						
	Nom	Prénom	Type de chambre*	Date d'arrivée**	Date de départ	Arr. après 18 heures
1						
2						
3						
4						
5						
6						

* Veuillez indiquer le type de chambre souhaité : "simple", "double" ou "suite" comme cela est précisé dans la note d'information pour les délégué(e)s.

** Pour assurer la réservation des chambres et le transfert en bus depuis l'aéroport, les indications concernant les vols doivent être communiquées aux organisateurs au plus tard deux semaines avant la Réunion parlementaire.

Veuillez réserver un bureau pour notre délégation à notre hôtel du au février 2000

Moyen de paiement : ESPECES (un acompte correspondant à une nuitée est exigé pour garantir la réservation) CHEQUE DE BANQUE CHEQUE DE VOYAGE CARTE DE CREDIT Visa Eurocard/Mastercard American Express Diners Club

Nom du titulaire de la carte de crédit.....

Signature du titulaire de la carte de crédit

Le soussigné souscrit aux conditions de réservation telles qu'elles sont décrites dans la note d'information pour les délégués. En cas de paiement par carte de crédit, il/elle autorise l'hôtel à débiter sa carte conformément auxdites conditions.

Date

Signature



**REUNION PARLEMENTAIRE
A L'OCCASION DE LA X^{ème} CNUCED
Bangkok (Thaïlande), les 10 et 11 février 2000**

Organisée par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale thaïlandaise
en coopération avec le Secrétariat de la CNUCED



FORMULAIRE DE VOYAGE

**VEUILLEZ REMPLIR LE PRESENT FORMULAIRE ET LE RETOURNER A L'ADRESSE CI-APRES
LE 15 JANVIER 2000 AU PLUS TARD**

The National Assembly of Thailand
Inter-Parliamentary Organization Division
Secretariat of the House of Representatives
U-Thong Nai Road, Bangkok 10300, Thailand
Fax : +662 3573154, 3573176
Courrier électronique : ipo1@parliament.go.th

PAYS / ORGANISATION:

Nom (M./Mme)

Titre

ARRIVEE

Aéroport d'arrivée :

Compagnie aérienne / No. de vol :

Date d'arrivée :

Heure d'arrivée :

DEPART

Aéroport de départ :

Compagnie aérienne / No. de vol :

Date de départ :

Heure de départ :

Date

Signature